

Cercle d'Histoire  
d'Archéologie et de  
Folklore d'Uccle et  
environs A.S.B.L.

Rue Robert Scott, 9  
1180 BRUXELLES

tél: 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige  
Kring van Ukkel en  
omgeving

Robert Scottstraat, 9  
1180 BRUSSEL

tel: 376.77.43 - PCR 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Janvier 1996 - n° 133  
Bulletin bimestriel

Januari 1996 - nr 133  
Tweemaaandelijks tijdschrift

NOS MEILLEURS VOEUX - BESTE WENSEN.

L'année 1996 marquera la 30e année de notre existence. Nous formons le voeu qu'elle soit heureuse et prospère pour chacun de nos lecteurs et aussi pour notre cercle.

C'est en effet le 21 septembre 1966 qu'eut lieu l'assemblée constitutive de celui-ci. L'un des objectifs poursuivis était sans conteste la sauvegarde du patrimoine ucclois et de celui des communes environnantes sévèrement mis à mal à cette époque.

C'est pourquoi nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt croissant marqué par le public pour celui-ci. En témoigne, par exemple l'énorme succès que connaissent aujourd'hui chez nous les Journées du Patrimoine. S'il a été possible de sauver tout-à-fait in extrémis le Papekasteel ou la chapelle de Stalle, ou d'obtenir des classements attendus depuis de nombreuses années, c'est bien sûr suite à ce renouveau d'intérêt. Ainsi donc l'action que nous menons depuis 30 ans n'aura pas été vaine, grâce en soit rendue à tous ceux qui nous ont aidés et soutenus.

A l'heure présente, c'est notre patrimoine naturel et semi-naturel qui subit les plus grands assauts et qui devrait dès lors appeler les plus grands efforts de notre part. L'abattage l'an dernier du hêtre pourpre de Boetendaël, le plus gros arbre de la Région Bruxelloise, est encore venu nous le montrer.

Par ailleurs la protection des anciens bois de Grote Loutse (propriété Delvaux) et de Cleynse Loutse reste précaire, la bataille du Kauwberg est loin d'être gagnée, des coupes importantes ont été effectuées au domaine de Latour de Frein, le bois du Wolvenberg sur lequel nous avons naguère attiré l'attention a encore récemment fait l'objet de convoitises, et au delà des limites de la Région Bruxelloise, on vient de porter une sérieuse atteinte à la vallée du Kwadebeek.

Mais il ne suffit pas de disposer d'espaces naturels ou semi-naturels, encore faut-il qu'ils soient accessibles. C'est pourquoi nous attachons tant d'intérêt aux chemins vicinaux dont nous avons entamé l'examen dans le bulletin Ucclesia.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons donc prévu une exposition sur les chemins et sentiers piétonniers ucclois, qui aura lieu à la Ferme Rose du 8 au 17 mars prochain. Nous faisons appel à nouveau à tous ceux qui pourraient nous confier, à cette occasion, l'une ou l'autre pièce en rapport avec ceux-ci (tableaux, dessins, photos, etc..).

Nous comptons également bien entendu, fêter dignement notre 30e anniversaire au cours de l'année qui débute. C'est ainsi que, grâce à la précieuse collaboration de Melle Huwaert, nous comptons publier une 4e table de nos bulletins qui couvrira les années 1991 à 1995.

.. / ...

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

Le samedi 28 janvier à 14h30, nous visiterons le musée Constantin Meunier, 59 rue de l'Abbaye à Ixelles.

Le mercredi 14 février, nous tiendrons notre assemblée générale à 20h (voir ci-après). Après celle-ci nous aurons le plaisir d'entendre M. Yves Cabuy, archéologue, qui nous entretiendra de l'archéologie préhistorique, romaine et franque à Uccle. Cette causerie sera agrémentée de diapositives.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE.

Tous nos membres sont cordialement invités à assister à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 14 février prochain à 20h à la Ferme Rose (avenue De Fré, 44).

A l'ordre du jour : admission de nouveaux membres, nomination d'administrateurs, approbation du budget et des comptes et fixation de la cotisation pour 1997.

Comme signalé ci-dessus, nous aurons ensuite le plaisir d'entendre M. Yves Cabuy.

Comme d'habitude, par ailleurs, des rafraîchissements seront servis.

Jean M. Pierrard, président.

ONZE ALGEMENE VERGADERING.

Zoals hierboven vermeld, zal ze, op woensdag 14 februari e.k. in het Hof ten Hove (44, De Frélaan) plaats hebben. Alle leden worden er vriendelijk uitgenodigd.

Dagorde: toetreding van nieuwe leden, benoeming van beheerders, goedkeuring van de begroting en van de rekeningen, en vaststelling van het lidgeld voor 1997.

Zoals gewoonlijk, zullen verfrissingen aangeboden worden en de avond zal eindigen met een voordracht van de Heer Yves Cabuy.

Jean M. Pierrard, voorzitter.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS.

Les membres qui ne nous ont pas encore versé leur cotisation pour 1996 et eux seulement (sauf erreur toujours possible) trouveront un bulletin de versement joint au présent envoi. Nous rappelons que le montant des cotisations pour 1996 est resté inchangé et a été fixé comme suit (abonnement compris):

- Membres ordinaires: 250 F.
- Membres protecteurs: 350 F. (minimum)
- Membres étudiants: 150 F.

A verser au C.C.P. n° 000-0062207-30 de notre cercle ou au compte 068-0764530-03) de Roda. Nous remercions tous ceux qui ont déjà réglé leur cotisation et en particulier les très nombreux membres qui ont tenu à majorer celle-ci de façon substantielle.

UCCLE ET SES ENVIRONS EN 1995.

Les élections du 9 octobre 1994 ont entraîné un léger remaniement du collège échevinal d'Uccle: M. Marc Cools déjà chargé de l'urbanisme a repris en outre les travaux municipaux; M. De Decker a laissé à Mme Cattoir le volontariat et le troisième âge et M. De Smedt a laissé à M. Swinnen les manifestations publiques, ce dernier obtenant en outre les affaires sociales et la famille.

Par ailleurs, les élections du 21 mai ont entraîné quelques modifications à l'exécutif régional. Suite à ces élections, M. Martroye de Joly a remplacé M. De Decker, appelé à d'autres fonctions, comme échevin de la Culture. En matière de travaux publics il faut encore mettre en exergue les travaux très importants effectués aux confins de notre région pour la réalisation de la ligne T.G.V. Bruxelles-Lille, entraînant encore la démolition des gares de Lot et de Huizingen et l'interruption de divers passages.

Signalons encore des travaux effectués rue Rittweger pour le compte du CPAS désireux d'agrandir ses bureaux.

Parmi les chantiers d'habitation en cours nous citerons plusieurs chantiers chaussée de Waterloo, un chantier en bordure du chemin des Oiseleurs (commune de Bruxelles-Ville), un chantier avenue de Wolvendael, un autre rue de l'Equateur, ainsi qu'au chemin des Trois Rois, à l'avenue Carsoel, à l'avenue des Muses, à l'avenue Pastur et à la rue Basse.

Le chantier entamé au Keukenhoek est quant à lui toujours à l'arrêt.

En matière de transports en commun; on notera en particulier les travaux effectués entre la porte Louise et la place Stéphanie, améliorant ainsi la marche du tram 91.

Signalons par contre que suite aux travaux du T.G.V. les trains de la ligne 26 se dirigeant vers Hal restent limités à Huizingen.

En matière de monuments et sites plusieurs classements sont encore intervenus au début de 1995:

- le parc Raspail (2/2/1995)
- le restaurant l'Abreuvoir (jadis:"Au Bienvenu"), 682 chaussée de St.Job (9/2/1995)
- la totalité de l'habitation du Docteur Ley, 200 av. du Prince d'Orange (16/2/1995)
- la glacière du Goudenborre 479a Chaussée de St. Job (16/2/1995)
- la maison Génicot, 22 av. Kamerdelle (16/3/1995)
- le tilleul centenaire du Bosveldweg (9/5/1995).

On doit déplorer par contre l'abattage du hêtre pourpre de Boetendael.

Par ailleurs d'importants travaux d'entretien ont été réalisés: nouvelles toitures aux églises St.-Pierre et St.-Paul, rénovation du bâtiment de la Justice de Paix, et rénovation par un particulier de l'ancien château Rutsaert, rue Victor Gambier. En outre les travaux de rénovation du Herisemmolen à Alseberg et de construction du musée Félix De Boeck se poursuivent.

Au point de vue météorologique, 1995 aura été caractérisé par des mois de juillet, août et octobre exceptionnellement chauds et par un mois d'octobre exceptionnellement sec. On rappellera aussi le tremblement de terre du 20 juin 1995 à 3h55 ayant une magnitude de 4,5.

#### VISITE DES FOUILLES DE LA SOCIETE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BRUXELLES SOUS LA PLACE ROYALE.

En prévision des futurs travaux de rénovation de la place Royale à Bruxelles-Centre, cette société a obtenu la permission de procéder à des fouilles préalables, et a ouvert un chantier de fouilles à l'emplacement de la grande salle de l'ancien palais des ducs de Brabant, salle construite sous le règne de Philippe le Bon. Rappelons que l'ensemble du palais ducal fut détruit par un incendie survenu en 1731 et que le terrain fut remblayé lors de la construction de la place en 1775.

Notre visite du 18 novembre dernier connut un succès sans précédent avec près d'une centaine de participants. Il nous fallut dès lors diviser le groupe en 2 parties qui purent donc successivement visiter les fouilles en cours sous la conduite éclairée de Melle Lebon, ce qui permit aussi aux plus patients de visiter de manière impromptue la cathédrale Saint-Jacques.

Après la visite des fouilles, les participants eurent encore l'occasion de visiter, toujours avec Melle Lebon, que nous remercions ici encore vivement, les caves de l'ancien hôtel de la Lloyds où l'on peut encore retrouver le tracé aujourd'hui souterrain de l'ancienne rue Isabelle.

#### VISITE DU QUARTIER NORD-EST.

Cette visite eut nettement moins de succès que la précédente puisque notre groupe ne dépassa pas la dizaine de participants.

Nous le regrettons vivement.

Après avoir montré l'étang du square Marie-Louise, jadis grand étang de Saint-Josse, notre guide M. De Keyser nous fit remonter par les squares pour enfilet ensuite l'avenue de la Brabançonne, puis la rue Charles V pour terminer par la rue Bordiau qui rappelle le nom de l'architecte-urbaniste Bordiau qui dessina ce quartier (situé au N.-E. du quartier Léopold et non au N.-E. de Bruxelles !).

Ce périple nous permet d'admirer un nombre important de façades remarquables dues aux principaux architectes de la fin du siècle dernier.

NOUS AVONS RECU.

- de notre membre M. Yves Barette: une série de 21 cartes postales illustrées, anciennes, représentant des vues uccloises. Nous le remercions très vivement pour ce don généreux.
- du Cercle d'Histoire d'Anderlecht: la 2e édition de l'ouvrage intitulé "Les rues d'Anderlecht" dû à Jean Van Audenhove, et réédité par le cercle à l'occasion de son 20e anniversaire.  
Il s'agit d'un ouvrage de 275 pages comportant 185 illustrations et contenant une mention pour toutes les places et voies publiques existantes ou ayant existé à Anderlecht.  
Cet ouvrage peut être acquis au prix de 900 F. majoré de 100 F. pour frais d'expédition par versement au compte 750-9027490-52 du Cercle d'histoire d'Anderlecht.
- de M. Raf Meurisse: un ouvrage intitulé: "Annexe au livre Découvrez Uccle, une mosaïque des rues et places". Il s'agit d'un ouvrage de 31 pages grand format, illustré, constituant un supplément à l'ouvrage ayant ce même intitulé et paru en 1986.  
Ce supplément peut être acquis moyennant versement de 150 F. au compte n° 083-1572732-74 de M. Raf Meurisse, 48 rue du Ham, 1180 Bruxelles.  
Signalons que l'ouvrage tel que paru en 1986 et le supplément peuvent être acquis moyennant le versement de 1.175 F. au même compte.
- de M. Benoît Schoonbrodt: un ouvrage dont il est l'auteur intitulé "Le parc Astrid d'un but à l'autre (1905-1995)" édité par la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest, préfacé par le Prince Laurent.  
On retrouve dans ce parc la trace de l'architecte paysager Jules Buysens qui comme on le sait habita à Uccle à partir de 1902.
- de l'association "La Fonderie": le n° 18 (juin 1995) des cahiers de la Fonderie consacré aux hôtels-restaurants et cafés de la région bruxelloise du XIXe siècle à nos jours.

EEN TENTOONSTELLING OVER POL CRAPS.

Op voorstel van de Heer Van Kalk werd in het Candelaershuis een tentoonstelling (van 24 november t/m 14 december) over Pol Craps georganiseerd.

Graveerder en tekenaar Pol Craps, geboren te Ukkel op 16.09.1877 werkte voornamelijk te Drogenbos. Hij overleed op 27 april 1939.

LE SOUTERRAIN DE GROENENDAEL.

Le numéro 34/35 (sept.-déc. 1995) de "SUBTERRANEA BELGICA" rend compte des recherches effectuées dans le souterrain de Groenendael le 18 juin dernier. Ces recherches ont confirmé que le conduit souterrain constituait simplement une canalisation de l'Yssche qui traversait l'ancien prieuré.

LES ATLAS DES CHEMINS VICINAUX (Ca 1841-1845) - UN PATRIMOINE CARTOGRAPHIQUE MAL CONNU

Sous ce titre, le bulletin du Crédit Communal (n° 193 1995/3) publie une étude de Jean-Marie Yante. Cet article qui cite notre bulletin "Ucclesia" contient notamment une intéressante biographie d'Henri Heuschling auteur d'une carte dénommée "Wegenisplan van Ukkel" datant de 1849 et reproduite dans l'ouvrage "Découvrez Uccle, ses rues, ses places".

BRUXELLES ET SA FLORE SAUVAGE.

Sous la plume de Sandrine Godefroid "Ville et Habitants" passe en revue la flore sauvage de la Région Bruxelloise (n° 254 déc. 95).

Nous y apprenons ainsi que les zones floristiquement les plus riches sont au nombre de trois: le "Moeraske" à Evere: 300 espèces par km<sup>2</sup>, la partie méridionale d'Uccle: 250 espèces par km<sup>2</sup> et le Scheutbos à Molenbeek-St.-Jean: 200 espèces par km<sup>2</sup>.

Cette étude montre encore une fois tout l'intérêt qu'il faut apporter à la partie méridionale d'Uccle. Ajoutons cependant que l'on a pu cependant constater depuis 50 ans un appauvrissement très net de la flore indigène, remplacée toutefois par des espèces d'origine exotique (ex.: le Buddléja de David, la Berce du Caucase, le Sénéçon sud-africain, le Brome de Californie, la Renouée du Japon).

LES PIRENNE, UNE FAMILLE D'HISTORIENS.

Sous la plume de Jacques Logie, le bulletin des Amis du musée Wellington et du musée de Waterloo (n° 12) publie d'intéressantes notices biographiques sur Henri Pirenne (1862-1935), Jacques Pirenne (1891-1972) et Jacques Henri Pirenne né en 1918.

On sait qu'Henri Pirenne habita longtemps à Uccle au n° 17 de l'avenue qui porte son nom depuis 1935 (jadis: rue de Fructidor), et qu'il mourut à l'Institut de la Ramée à Uccle le 28 mai 1935.

(voir Raf. Meurisse et consorts: "Découvrez Uccle, ses rues, ses places").

ABATTAGES.

Nous avons déploré précédemment l'abattage du hêtre pourpre du Boetendael. Mais cet abattage est loin d'être isolé. Il n'y a pas si longtemps on a procédé à l'abattage d'un châtaignier au coin des rues Colonel Chaltin et Van Zuylen, repris pourtant au dernier inventaire des arbres remarquables de Bruxelles rédigé par M. Geerinck. Au Fort Jaco également, on a procédé récemment à l'abattage d'au moins 4 hêtres splendides. Chaussée de St. Job on a abattu sans motif apparent tout un ensemble arboré dont des tilleuls remarquables.

IN MEMORIAM.

Le 8 décembre dernier est décédée après une courte maladie, à l'âge de 89 ans, Melle Fernande Verbruggen. Durant de nombreuses années, Fernande nous avait aidé à assurer la mise en page, l'agrafage, la mise sous enveloppe et l'adressage de nos bulletins. A une époque où ces travaux étaient moins mécanisés qu'aujourd'hui, son aide nous avait été extrêmement précieuse. Nous présentons à sa soeur Hélène nos sincères condoléances.

LES PAGES DE RODA  
DE BLADZIJDEN VAN RODA



Le cercle d'histoire RODA a le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux.

De geschiedkundige kring RODA heeft het genoegen u een gelukkig nieuwjaar te wensen.

Des membres et sympathisants actifs

De notre trésorière Jeanine SAVELBERGH-MICHIELS, nous avons reçu un exemplaire du n° 50 de la revue "Servir - Ik dien". Cet illustré comportant 16 pages, - et qui coûtait 1 franc... - donne le programme complet des fêtes célébrant le couronnement de la Vierge d'Alseberg le dimanche 5 août 1934. Nous en publierons les extraits les plus intéressants dans de prochains numéros d'"Ucclesia".

De Françoise Remy-Hembise, photographe qui fut lauréate du concours autrefois organisé par l'Association Culturelle de Rhode, nous avons reçu trois photos des maisonnettes ouvrières perpendiculaires à la rue Neuve, devenues des taudis destinés à la démolition.

De Kurt et Gisèle WEISS, nous avons reçu un compte-rendu de l'odyssée de Pierre Vandermies, devenu Rhodien en 1950 après avoir été agent secret pendant la seconde guerre mondiale.

Merci à tous ceux et celles qui nous aident ainsi à illustrer le passé de notre commune !

De molen van Tenbroek

Bij gebrek aan plaats konden wij niets publiceren in het vorige nummer van dit tijdschrift over de opgravingen uitgevoerd door elf meisjes (met de steun van de Vlaamse Monumentenwacht) in de oude molen van Tenbroek (tussen de Oude Nijvelse Baan en de Elsemheide : dus niet te verwarren met de Herisemmolen, op de vroegere grens tussen Alseberg en Dworp).

Naar deze opgravingen gaat de molen terug tot minstens de 15de eeuw. Daar hij op een terrein van de nieuwe provincie Vlaams-Brabant staat kunnen wij hopen dat hij bewaard zal zijn.

Hernieuwing van het jaarlijkse lidgeld

Wij bedanken onze leden die ons reeds hun lidgeld hebben gestort voor 1996. Zullen de achterblijvers ons niet vergeten ? Het bedrag is : 250 F voor de gewone leden, 150 voor de studenten en 350 minimum voor de beschermende leden, te storten op rekening nr. 068-0764530-03 van RODA te Sint-Genesius-Rode. Dan u bij voorbaat !

Renouvellement des cotisations

Nous remercions tous nos membres qui ont déjà renouvelé leur cotisation, nous évitant ainsi de coûteux frais de rappel. Les retardataires trouveront le bulletin de virement au compte n° 068-0764530-03 de notre cercle RODA dans ce numéro. Le montant est de 250 F pour les membres ordinaires, 150 pour les étudiants et 350 F au moins pour les membres protecteurs. Grand merci d'avance !

## Une première : un PPAS initié par un comité de quartier



Le quartier Vanderareaey à Uccle (de gauche à droite et de haut en bas) :

- Un aspect de la qualité patrimoniale du quartier Vanderareaey : la propriété Delvaux.
- La rue du Château d'Eau : petites maisons unifamiliales mitoyennes côté impair, villas du début du siècle côté pair.
- Le double visage de la rue Van Zuylen : propriétés cossues en intérieur d'îlot et maisons unifamiliales se font face harmonieusement.
- Un joyau architectural du quartier : le Bloemenwerf, maison personnelle de l'architecte Henry Van de Velde.

Uccle. Le quartier Vanderareaey, délimité par les rues Colonel Chaltin, Henri Van Zuylen, de la Fauvette, du Château d'Eau et du Dieweg et qui s'étend sur un territoire de 14,6 hectares fait actuellement l'objet d'un projet de plan particulier d'affectation du sol (PPAS).

Le dossier de base de ce PPAS est soumis à enquête

publique jusqu'au 12 décembre. Il est évident que toutes les personnes concernées par le projet doivent réagir dans le cadre de l'enquête publique car on sait que l'élaboration d'un tel PPAS représente toujours un moment décisif pour l'avenir du quartier concerné.

A signaler que dans ce cas-ci, le PPAS a été initié par le

comité de quartier du Parc Delvaux afin de définir un projet de planification cohérent pour ce site et mettre fin à la vague des projets immobiliers qui s'y sont succédé depuis 1980. C'est dans cet esprit que le comité de quartier a introduit, en février 1993, une

Suite en page 2

demande auprès du Conseil Communal conformément à l'article 55 de l'ordonnance de la planification et de l'urbanisme pour qu'un tel PPAS soit élaboré sur le site de la propriété Delvaux. La commune a donc rencontré cette demande et a même élargi le territoire concerné par le projet.

En outre, le 4 mars 1993, le classement d'une partie de la propriété Delvaux, visant à protéger la hêtraie remarquable, aboutissait après une longue procédure débutée en 1973. Mais les critères à suivre en vue du meilleur aménagement des zones non classées n'étaient toujours pas fixés.

Face à cette situation, l'objectif du PPAS est de trouver le juste équilibre entre une urbanisation du site, signe évident de la vitalité du quartier et une préservation de ses caractéristiques intrinsèques, gage de l'intérêt qu'il suscite. Plus précisément les besoins à rencontrer dans le cadre de l'élaboration du présent PPAS correspondent globalement aux objectifs suivants, à savoir prévoir les potentialités de construction dans le quartier, (y compris dans l'ancienne propriété Delvaux), en déterminant les densités, la taille des propriétés, les implantations et les gabarits de futures constructions ou de constructions existantes, en cas de transformation; ensuite conserver les caractéristiques du quartier et garantir sa diversité, que ce soit au niveau de la présence d'ensembles ou du caractère paysager (intérieur d'îlots, parcs, zones de recul...); enfin préserver et mettre

en valeur les éléments remarquables du site qui sont très nombreux dans ce quartier. Que l'on pense aux éléments naturels tel le vestige forestier constitué en partie par la superbe hêtraie de l'ancienne propriété Delvaux ou encore de nombreux arbres remarquables (hêtre pourpre, Ginkgo de Chine, tilleuls à larges feuilles, chênes séssilles...).

Du point de vue du patrimoine bâti, le périmètre du PPAS présente de nombreuses demeures importantes que ce soit par les qualités architecturales de leur construction ou par la notoriété de leurs anciens occupants. Il nous faut citer le Bloemenwerf, maison personnelle de l'architecte Henry Van de Velde, la maison Louise Sêthe, belle-mère d'Henry Van de Velde, les maisons Pinson mais également de nombreuses grilles, portails et clôtures en fer forgé.

On peut donc constater que ce quartier dispose non seulement d'une grande richesse patrimoniale mais également d'une grande diversité. C'est pourquoi l'objectif du PPAS doit permettre de maintenir une telle variété, en évitant cependant les extrêmes en discordance avec l'environnement immédiat. Ainsi, le PPAS doit pouvoir autoriser aussi bien des toitures plates que des toitures à versants, aussi bien une façade en enduit clair qu'en briques. Le but est de proposer dans tous les cas une architecture de qualité qui s'intègre bien à l'environnement naturel, qui n'écrase pas les constructions de valeur voisines et qui laisse

bre cours à l'imagination de son concepteur. Epinglons toutefois, que ce dossier de base de PPAS ne prévoit rien quant à la gestion du Parc Delvaux mais précise que « la gestion quotidienne de l'espace vert doit plutôt être traitée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme ».

Il semble toutefois évident qu'un plan de gestion couvrant l'ensemble de la propriété et basé sur une étude scientifique est indispensable au maintien de ses caractéristiques et de sa richesse. Notons que le projet du PPAS prévoit que la commune puisse exiger ce type de document dans le cadre de l'attribution du permis d'urbanisme.

Par ce projet, la commune d'Uccle essaye d'éviter le piège dans lequel sont tombés de trop nombreux PPAS, à savoir figer de manière trop rigide le devenir d'un quartier; au contraire, elle essaye de concilier les caractéristiques remarquables de ce quartier, héritage du passé, et les besoins et desirs des habitants de demain.

Reste aux habitants de ce quartier à se prononcer sur ce projet, qui malheureusement n'ont pas été invités, comme l'avait espéré le comité de quartier du Parc Delvaux, à l'élaboration même du projet. A signaler que ce comité vient d'organiser une réunion d'information et de discussion sur ce projet en présence des auteurs, à savoir le bureau d'urbanisme Agora et d'un représentant de l'Echevin de l'Urbanisme. Nous vous ferons part de l'avis du comité dans un prochain numéro de « Quartiers ».

Contact : Comité de quartier du Parc Delvaux, Marc Hou, 374 57 40

## Quartier Clijveld : révision et extension du PPAS

Uccle. Les semaines passent et... se ressemblent à Uccle. Il y a 15 jours, le dossier de base du PPAS « Vanderareaey » était à l'honneur dans « Quartiers ». Cette quinzaine, il nous faut vous présenter un autre dossier de base : celui du PPAS du quartier Clijveld reprenant deux îlots délimités par la chaussée de Saint-Job, l'avenue Hellevelt, le Dieweg et la rue Papenkasteel.

Le présent PPAS, conçu en coordination avec les auteurs du PPAS Vanderareaey qui le jouxte, constitue en réalité une révision et une extension d'un ancien PPA datant de 1962; cette décision avait déjà été prise par le Conseil Communal d'Uccle lors des séances d'avril et de septembre 1993. La révision découle notamment d'un souhait des habitants qui désirent une révision du PPA existant afin de supprimer l'incompatibilité entre la nécessité de préserver la partie arborée en intérieur d'îlot et les prescriptions très contraignantes du PPA de 1962. L'extension du PPAS s'explique, quant à elle, par le souhait de préserver les deux rives du chemin creux de la rue du Château d'Eau, qui est dorénavant classée comme site.

L'objet du présent PPAS est, en réalité, de préserver et de renforcer le caractère résidentiel de ce quartier tout en

y maintenant une forte verdure. Cette dernière est d'ailleurs confirmée par les faibles densités bâties, limitées à 0,45 pour la majorité des parcelles en bordure de voirie et à 0,35 pour la majorité de celles qui sont situées en intérieur d'îlot. D'autre part, les dispositions des différents permis de lotir déjà délivrés ont été maintenues, à l'exception de celles qui concernent l'angle chaussée de Saint-Job/rue Papenkasteel.

Suivant les recommandations contenues dans un rapport réalisé par le professeur de phytosociologie de l'ULB, Martin Tanghe, le PPAS ménage une zone verte à cet endroit; de même, au centre de cet îlot, une zone non aedificandi est prévue. Dans ce rapport, joint au dossier de base du PPAS, le professeur Tanghe insiste sur la nécessité de développer le maillage vert à fonction sociale et écologique dont les éléments structuraux sont non seulement les espaces verts existants et reconnus comme tels au Plan Régional de Développement, mais aussi les éléments de relais et de liaison assurant la continuité radio-concentrique du réseau vert; éléments qui sont le plus souvent intégrés à la zone officiellement affectée à l'habitat. Or, la coulée verte et boisée presque continue du rond-point Churchill au Bois de Verrewinkel constitue selon toute évidence un de ces corridors rayonnants remarquables. Les îlots boisés du Clijveld et de la rue du Château d'Eau en forment des maillons essentiels.

Par contre, à l'angle de la rue du Château d'Eau et de la chaussée de Saint-Job, un vaste terrain peut être loti. Ce lotissement présente en fait une disposition intermédiaire entre les implantations « aérées » du Nord de cette zone et les implantations plus denses de la chaussée de Saint-Job. Ce projet présente en tout cas le mérite de préserver le caractère de zone tampon au Quartier Clijveld entre les zones denses situées au Sud de la chaussée de Saint-Job et celles formant la pointe du quartier rue des Moutons/rue du Château d'Eau où la structure parcelaire est plus divisée.

Reste aujourd'hui la possibilité aux habitants de réagir à ce projet dans le cadre de l'enquête publique qui se termine le 29 décembre.

3

Quartier n 216 - 1/12/95

Quartier n 217  
15/12/95

## Mur de la honte au Kawwberg

Uccle. Les principaux propriétaires du Kawwberg ont introduit une demande de permis d'urbanisme pour le clôturer.

Après le classement, le 28 mars 1994, de 22 hectares du Kawwberg, les associations de protection de l'environnement - dont SOS Kawwberg - espèrent qu'enfin ce site allait pouvoir jouer entièrement son rôle exceptionnel d'espace pluri-fonctionnel en milieu urbain. Mais très vite ils furent déçus, car les principaux propriétaires refusèrent de collaborer au plan de gestion élaboré en décembre 1994, et certains introduisirent même un recours au Conseil d'Etat contre le classement.

Dernier élément en date de cette saga : l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme afin de pouvoir implanter une clôture de 410 mètres le long de la voie publique. Pratiquement, cela signifierait l'inaccessibilité du Kawwberg depuis l'avenue de la Chêne, ainsi que la coupure de la servitude utilisée depuis plus de quarante-cinq années et qui relie le cimetière d'Uccle et l'avenue Dolez. Ne pouvant admettre cette situation, SOS Kawwberg

a invité tous les Bruxellois soucieux de préserver ce site, à demander à être entendus par la Commission de Concertation d'Uccle, qui se penchera sur ce dossier.

Quoi qu'il arrive, la seule solution qui permettrait de satisfaire tout le monde, rappelle SOS Kawwberg, est la mise en permètre d'espace vert des parties classées. Il serait en effet plus que temps de concrétiser les actions précédentes (aménagement et gestion écologique du site, projet pédagogique...) ainsi que les positions politiques en décision définitive.

Contact : SOS Kawwberg, Stéphane Royer, 375 58 94.

- il raccorde l'égout communal existant et le sien au collecteur prévu par VMM en 1998 dans la vallée.

### Et pourtant cette solution ne s'est pas concrétisée ... Pourquoi ?!

Était-ce un problème financier? Apparemment pas, puisque les deux parties étaient d'accord sur le prix et que le Conseil communal avait voté les crédits nécessaires.

Était-ce un problème de protection de l'environnement? Apparemment pas, puisque les organismes de protection de l'environnement concernés avaient tous marqué leur accord.

Était-ce un problème d'urbanisme? D'après nous, non, car aucune des difficultés apparues n'était insurmontable : un accord devait se trouver s'il y avait une volonté réelle de la Commune d'aboutir.

Les points de litige étaient principalement les suivants :

- la densité d'habitations : bien que le nombre d'appartements prévu tombe de 56 à 48, la densité est plus élevée car le terrain est plus petit; mais globalement le bilan est positif, puisqu'il y a moins d'habitations et que le bas du terrain est libre de constructions. Aucune suggestion concrète n'a été faite par la Commune pour permettre la solution de ce problème,
- les voies d'accès : elles sont réduites de largeur et leur revêtement en klinkers est plus conforme au respect de l'environnement. Reste à redéfinir leur statut (voie publique ou voie privée); un peu de bonne volonté de part et d'autre et on devait y arriver,
- l'installation de pompage disparaît et les eaux usées sont déversées directement dans le Kwadebeek en attendant le raccordement au collecteur du Kwadebeek prévu par VMM en 1998. Bien sûr, cette solution n'est pas idéale, mais les organismes de protection de l'environnement sont tous d'accord que ce déversement temporaire vaut mieux que la destruction définitive du site.

Si près du but, aucun accord ne s'est établi.

**Pourquoi les Autorités communales tergiversent-elles et refusent-elles la recherche d'un compromis?** Franchement, nous l'ignorons.

Pendant ce temps, le promoteur, fort de son autorisation de bâtir, a envoyé le bulldozer sur le terrain, a abattu les arbres et taillis centenaires et poursuivi l'aménagement du lotissement.

### Ceux qui ont parié que Immo Baele ne mettrait pas son plan à exécution ont perdu leur pari!

Comment nos édiles expliqueront-ils ceci aux centaines de concitoyens qui ont participé à la souscription publique et qui ont marqué ainsi leur soutien et leur attachement au sauvetage de notre belle vallée du Kwadebeek ?

A moins que tout ceci ne soit le résultat recherché : mais alors, dans quelle pièce a-t-on fait jouer les habitants de Rhode depuis Pâques?

En ce qui nous concerne, s'il se confirme que le projet de rachat de la parcelle de terrain ne peut se réaliser, nous rembourserons tous ceux qui ont fait un don aux "Natuur Reservaten v.z.w." de la somme qu'ils ont versée.

Line Van Diest  
Vice-Présidente  
358 47 00

Paul Coekelberghs  
Coordinateur  
380 63 32

Philippe Verdegem  
Conservateur  
381 04 78

Luc Collin  
Président  
380 58 98

ALPHANOR  
St-Gen-Rode I



ALPHANOR  
St-Gen-Rode I

14de jaer/14e année 1995  
Driemaandelijks tijdschrift  
Publication trimestrielle  
4de trimestre - nov. '95  
4ème trimestre - nov. '95

RODE

Leefmilieu Rode v.z.w.  
Maatschappelijke zetel :  
Dragonstraat, 52c  
1640 Sint-Genesius-Rode  
(02) 358 47 00

Voorzitter : Luc Collin  
Vinkenlaan 21  
1640 Sint-Genesius-Rode  
(02) 380 58 98



M. Pierrard  
Rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles

## KWADEBEEK : QU'ELLE ÉTAIT VERTE MA VALLÉE ...

Au printemps 95, une grande campagne était lancée par les Autorités communales et par Environnement-Rhode pour racheter une partie du terrain appartenant à Immo Baele et situé à Hof-ten-Hout. Le projet de ce promoteur prévoyait en effet la construction d'immeubles jusqu'en bordure du Kwadebeek et menaçait ainsi le caractère rural du paysage et l'intégrité de la Réserve naturelle située sur le terrain voisin.

En 3 mois, les habitants de Rhode-St-Genèse versaient plus de 300.000 FB dans le cadre de la souscription publique mise sur pied sous les auspices des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (RNOB). Au dire de cet organisme, jamais un appel n'avait reçu une réponse aussi massive que rapide.

Cette collecte de fonds était freinée brutalement, début juillet, par un communiqué de presse des Autorités communales annonçant la rupture des négociations entre le Collège échevinal et le promoteur Baele à propos du rachat du terrain. Cette action intempestive nous obligeait d'interrompre brutalement l'appel au mécénat d'entreprises que nous avions entamé.

Pour éviter l'irréversible, c'est-à-dire la destruction de ce site privilégié de notre commune, nous, les Responsables d'Environnement-Rhode, sommes intervenus pour rétablir un dialogue entre les deux parties. Durant tout l'été, les contacts et réunions se sont succédés à toute allure avec une série d'organismes et d'associations concernés de près ou de loin par ce plan. C'est ainsi que nous avons été en relation avec: les RNOB, le NOZKB (la Confédération des Associations d'Environnement du Sud-Brabant), VMM (Vlaamse Milieu Maatschappij), AMINAL, le Bureau d'études des travaux d'égouttage de Rhode, des Bureaux Conseils, ... et bien sûr le promoteur et les membres du Collège échevinal (à maintes reprises).

Ces contacts nous ont amenés à la définition d'une solution qui devait satisfaire toutes les parties concernées :

- le promoteur vend une parcelle de terrain d'environ 48 ares en bordure du ruisseau à la Commune qui en fait une extension de la Réserve naturelle existante,
- il diminue le nombre de constructions initialement prévues,
- il revoit l'implantation des bâtiments restants sur son terrain,